

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

PROCÈS-VERBAL de la cent soixante-neuvième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 30 septembre 2013, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

MEMBRES PRÉSENTS :

Mmes	Stéphanie Bernstein	Représentante de la Faculté de science politique et de droit
	Martine Blanc	Agente de développement au Service aux collectivités
	Esther Désilets	Représentante de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
MM.	Jérôme Di Giovanni	Représentant de l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans santé et les services sociaux
	Houssine Dridi	Représentant de la Faculté des sciences de l'éducation
	Éric Giroux	Représentant de l'Écomusée du Fier monde
Mmes	Sylvie de Grosbois	Directrice du Service aux collectivités (Présidente)
	Nathalie Lafranchise	Représentante de la Faculté de communication
	Ève Lamoureux	Représentante de la Faculté des arts
	Nicole Vézina	Représentante de la Faculté des sciences

MEMBRES ABSENTS :

Mme	Marie-Claude Desjardins*	Représentante de la Coalition des associations de consommateurs du Québec
M.	Rémi Fraser*	Représentant du Regroupement des Auberges du cœur du Québec
Mmes	Lise Gervais*	Représentante de Relais-femmes
	Olga Navarro-Flores	Représentante de l'École des sciences de la gestion

INVITÉS :

Mme	Lyne Kurtzman	Agente de développement au Service aux collectivités
M.	Michel Lizée	Coordonnateur au Service aux collectivités
Mmes	Denise Murzeau	Commis au Service aux collectivités
	Sylvie Pelletier	Secrétaire de direction au Service aux collectivités
	Josée-Anne Riverin	Agente de développement au Service aux collectivités
	Claire Vanier	Agente de développement au Service aux collectivités

SECRÉTAIRE :

Mme	Évelyne Fortin	Secrétariat des instances
-----	----------------	---------------------------

* Absence motivée

Les membres présents à l'ouverture formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Sylvie de Grosbois préside la séance et madame Évelyne Fortin agit à titre de secrétaire.

La directrice du Service aux collectivités souhaite la bienvenue aux membres. Elle annonce que mesdames Marie-Claude Desjardins et Lise Gervais de même que monsieur Rémi Fraser prient l'assemblée d'excuser leur absence. Elle indique ensuite qu'il s'agit de la première rencontre de deux nouveaux membres. Il s'agit de madame Nathalie Lafranchise, professeure au Département de communication sociale et publique, et de monsieur Jérôme Di Giovanni, directeur général de l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans santé et les services sociaux, à qui elle souhaite la bienvenue.

1. Ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

La directrice du Service aux collectivités propose d'y apporter plusieurs modifications. Au point 4, Nominations au CSAC et au sous-comité de la recherche, le point 4.3 est retiré et devient le point 5, Remerciement à mesdames Esther Désilets, Diane Dupuis et Geneviève Chicoine. Les sous-points au point 4 se liront : point 4.1, Nomination au CSAC de monsieur Hervé Dignard, Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), point 4.2, Renouvellement de mandat : madame Lise Gervais, Relais-femmes, point 4.3, Nomination d'une membre, un membre externe en vertu du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ, point 4.4, Au sous-comité de la recherche : un poste de membre externe et un poste de substitut à pourvoir, point 4.5, Nomination en remplacement de la représentante de l'organisme Culture pour tous. Elle propose par ailleurs l'ajout du point 7, Rapport 2008-2013 du Service aux collectivités. La numérotation des points est ajustée selon les modifications proposées.

Sur proposition dûment faite par madame Stéphanie Bernstein, appuyée par madame Ève Lamoureux, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que modifié.

2. Procès-verbal de la 168^e assemblée du 22 avril 2013

2.1 Adoption

Le procès-verbal de la cent soixante-huitième assemblée ordinaire tenue le 22 avril 2013 est soumis aux membres.

Sur proposition dûment faite par madame Martine Blanc, appuyée par monsieur Éric Giroux, le procès-verbal de la cent soixante-huitième assemblée est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

2.2 Affaires découlant

La présidente informe les membres qu'elle n'a pas été en mesure d'effectuer les suivis inscrits découlant de la dernière rencontre. Elle planifie y consacrer du temps d'ici la rencontre du mois de novembre.

3. Projet de dégrèvement de recherche : évaluation des projets par le Sous-comité de la recherche du CSAC

3.1 Présentation du rapport du sous-comité de la recherche du 23 septembre 2013 (Annexe CSAC-129-3.1)

La directrice du Service aux collectivités présente le rapport du sous-comité de la recherche, tel que déposé en annexe. Trois demandes ont été reçues et évaluées.

Lors de l'examen de chaque demande de dégrèvement, elle invitera un membre, un membre du sous-comité de la recherche à résumer les commentaires formulés lors de la rencontre d'évaluation.

Aucune question n'est soulevée.

3.2 Centres de soutien aux femmes enceintes : comment départager les « pro » des « anti » choix ? (Annexe CSAC-129-3.2)

La directrice du Service aux collectivités invite une évaluatrice à présenter la demande de dégrèvement pour ce projet. L'évaluatrice rappelle le contexte de cette demande. Ce projet a obtenu une très bonne note lors du concours Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) 2011 et le financement demandé lui avait été octroyé. En cours de route, le projet a connu d'importantes difficultés méthodologiques et a dû être réorienté, exigeant un investissement important en termes de temps et d'énergie, ce qui explique la demande de dégrèvement présentée à ce concours. La note obtenue lors de l'évaluation de la demande de dégrèvement est relativement bonne. Le sous-comité souhaite cependant souligner que la notation obtenue en vertu de la qualité de la demande soumise dans le cadre du PAFARC contribue aux deux tiers des points obtenus ici. Le sous-comité est d'avis que la demande de dégrèvement présente certaines lacunes et aurait dû être mieux articulée, mais il a souhaité tenir compte de certains facteurs tel que le fait de rendre possible l'achèvement du projet, et celui de permettre la recherche de financement auprès d'autres organismes ou ministères, tel que mentionné par la professeure dans le formulaire de demande.

La directrice du Service aux collectivités attire l'attention des membres sur le fait que cette discussion conduit à nouveau à la nécessité de reconsidérer le formulaire à compléter lors de la demande de dégrèvement. Elle explique que ce concours est relativement récent et qu'il arrive communément que le sous-comité de la recherche rencontre des difficultés au cours de l'évaluation des demandes. Ceci amène alors un questionnement quant à la clarté du formulaire à remplir. Les informations pertinentes figurent au formulaire mais aussi au Programme de dégrèvement pour fins de recherche; cependant tous et toutes ne s'y réfèrent pas. Il serait important de s'assurer que les agents et agentes de développement puissent transmettre cette information. De plus, certaines informations, notamment celles portant sur les exemples d'indicateurs, figurant au Programme pourraient être incluses au formulaire.

Les questions soulevées par les membres du CSAC portent essentiellement sur le fait que la demande, telle que soumise, si l'on ne tient pas compte de la note attribuée antérieurement au projet ou de l'importance du projet de recherche, n'est pas convaincante quant à la nécessité du dégrèvement. Dans ces conditions, certaines membres sont surprises que le sous-comité recommande l'attribution du dégrèvement. Les membres du sous-comité réitèrent que la recommandation de l'attribution vise essentiellement à permettre de terminer le projet de manière satisfaisante tant pour le groupe que pour la professeure.

Un membre interroge le sous-comité de la recherche afin de savoir si leur acceptation du dégrèvement dans ce cas-ci constitue une exception et si la professeure sera informée des réserves émises par le Comité. La directrice du Service aux collectivités confirme que ce cas ne fera pas jurisprudence. Elle indique aussi que le procès-verbal de la rencontre témoignera des questionnements survenus dans la prise de décision quant à cette demande.

Un membre est d'avis que le Comité n'a pas à pénaliser une professeure, un professeur lorsque celui-ci rencontre des difficultés dans la réalisation d'un projet. Il estime toutefois que la personne doit être avisée des lacunes de sa demande et des risques importants qu'il y ait refus du dégrèvement dans cette situation. La directrice du Service aux collectivités indique que la professeure sera informée des commentaires du sous-comité de la recherche de même que de ceux du Comité.

Un membre évoque le fait que, dans ce cas-ci, la démonstration n'est pas faite qu'un dégrèvement est nécessaire pour assurer la finalisation du projet. Un membre rappelle qu'il avait été discuté l'an dernier de la pertinence d'obtenir plus d'informations sur la charge de travail de la professeure, du professeur. Un membre du sous-comité de la recherche fait valoir que l'évaluation porte sur l'implication de la professeure, du professeur relativement au projet soumis et non sur leur charge de travail générale.

La directrice du Service aux collectivités précise que le dégrèvement accordé par le CSAC se veut un outil pour appuyer la mobilisation des connaissances, qu'elle soit le fruit de la recherche ou de l'expérience pratique, en favorisant une jonction des acteurs universitaires et du milieu. Ces dégrèvements sont consentis lorsque ces activités requièrent un investissement important en termes de temps et d'énergie à différents moments d'un processus de recherche (développement de partenariat, activité de recherche comme telle, démarches d'appropriation, de transfert ou de diffusion, etc.). Le formulaire actuel ne permet pas de capter de façon optimale ces différentes réalités. Toutefois, elle propose de le garder tel quel et d'évaluer lors du concours du mois de novembre prochain quelles seraient les modifications à apporter. La discussion de ce jour permettra probablement d'enrichir le formulaire de sous-questions. Elle confirme enfin aux membres que les réticences émises par le sous-comité et par le CSAC seront transmises à la professeure.

RÉSOLUTION 2013-CSAC-1036

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-169-3.2 ;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés ;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de recherche dans le cadre des Services aux collectivités ;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités ;

ATTENDU la demande formulée par la Fédération du Québec pour le planning des naissances ;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Audrey Gonin de l'École de travail social ;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de formation sur cent points selon la répartition suivante : 50 points sur la pertinence et 50 points sur la qualité et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale ;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet ;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche ;

ATTENDU les discussions tenues en séance ;

IL EST PROPOSÉ par madame Ève Lamoureux, appuyé par madame Nicole Vézina, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité du projet de dégrèvement d'enseignement pour fins de recherche et lui accorde la note de 86 % ;

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 45 heures à la professeure Audrey Gonin de l'École de travail social, aux fins d'assurer la réalisation du projet intitulé Centres de soutien aux femmes enceintes : comment départager les « pro » des « anti » choix ?.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3 Analyse des pratiques préventives des CALACS en matière d'agressions sexuelles dans les écoles secondaires du Québec afin de constituer un tronc d'intervention commun (Annexe CSAC-129-3.3)

La directrice du Service aux collectivités invite un évaluateur à présenter la demande de dégrèvement. Celui-ci évoque l'octroi de la subvention PAFARC au mois d'avril dernier et le fait que le Comité des services aux collectivités avait alors émis une réserve relativement au fait d'effectuer la collecte de données en été, ainsi qu'au risque d'uniformisation des pratiques en ne tenant pas compte des disparités régionales. Les membres soulignent l'importance des enjeux soulevés mais s'interrogent toutefois sur la faisabilité de créer un tronc d'interventions communes ou uniformes. En effet, il semble louable de viser une harmonisation des pratiques, cependant les problèmes, et donc les pratiques préventives qui en découlent, ne sont peut-être pas similaires dans l'ensemble des régions du Québec. Les enjeux peuvent différer régionalement et l'opportunité d'élaborer un programme commun mériterait d'être mieux cernée.

Contrairement aux craintes manifestées par le Comité, la professeure précisait dans sa dernière demande que la collecte des données s'est avérée être très riche, qu'elle avait pu, malgré la période estivale, obtenir une collecte de données extrêmement riche et qu'il lui sera alors possible d'approfondir la recherche. La professeure soulignait aussi qu'un des défis rencontrés est effectivement lié aux particularités régionales qu'elle a pu observées. Elle a de plus fait valoir son implication auprès de l'étudiante associée aux travaux ainsi que l'encadrement et le suivi qu'elle assurera.

RÉSOLUTION 2013-CSAC-1037

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-169-3.3 ;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés ;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de recherche dans le cadre des Services aux collectivités ;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités ;

ATTENDU la demande formulée par le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) ;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Manon Bergeron du Département de sexologie ;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de formation sur cent points selon la répartition suivante : 50 points sur la pertinence et 50 points sur la qualité et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale ;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet ;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche ;

ATTENDU les discussions tenues en séance ;

IL EST PROPOSÉ par madame Esther Désilets, appuyé par madame Nicole Vézina, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité du projet de dégrèvement d'enseignement pour fins de recherche et lui accorde la note de 85 % ;

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 45 heures à la professeure Manon Bergeron du Département de sexologie, aux fins d'assurer la réalisation du projet de recherche intitulé Analyse des pratiques préventives des CALACS en matière d'agressions sexuelles dans les écoles secondaires du Québec afin de constituer un tronc d'intervention commun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.4 Le développement des transferts des apprentissages de la méthode Feldenkrais avec des personnes souffrant de fibromyalgie (Annexe CSAC-129-3.4)

La directrice du Service aux collectivités invite un évaluateur à présenter la demande de dégrèvement. Celui-ci mentionne que le sous-comité a apprécié la clarté de la demande et estime qu'il s'agit d'un modèle à suivre. Il y est clairement démontré que le dégrèvement s'inscrit dans la poursuite du projet et permettra l'atteinte de ses objectifs. Le sous-comité a également

apprécié l'implication importante de l'étudiante dans le projet de même que toute la formation dont elle pourra ainsi bénéficier.

RÉSOLUTION 2013-CSAC-1038

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-169-3.4 ;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des Services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés ;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de recherche dans le cadre des Services aux collectivités ;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités ;

ATTENDU la demande formulée par l'Association de fibromyalgie – Région Montérégie ;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Sylvie Fortin du Département de danse ;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de formation sur cent points selon la répartition suivante : 50 points sur la pertinence et 50 points sur la qualité et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale ;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet ;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche ;

ATTENDU les discussions tenues en séance ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Giroux, appuyé par madame Nicole Vézina, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité du projet de dégrèvement d'enseignement pour fins de recherche et lui accorde la note de 88 % ;

RECOMMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 45 heures à la professeure Sylvie Fortin du Département de danse, aux fins d'assurer la réalisation du projet intitulé Le développement des transferts des apprentissages de la méthode Feldenkrais avec des personnes souffrant de fibromyalgie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Nominations au CSAC et au sous-comité de la recherche (Annexe CSAC-129-D.6)

La directrice du Service aux collectivités présente le tableau des nominations tel que déposé en annexe. Elle rappelle quelles sont les catégories de membres, la durée des mandats et les procédures de renouvellement de membres ou de mandat. Elle invite les membres à se référer au tableau des nominations.

4.1 Nomination au CSAC de monsieur Hervé Dignard, Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) (Annexe CSAC-129-D.6)

La directrice du Service aux collectivités informe les membres que l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) souhaitait assumer un second mandat au Comité des services aux collectivités. À cet effet, l'organisme propose la nomination de monsieur Hervé Dignard qui occupe la fonction d'agent de recherche et de développement au sein de l'organisme.

Une membre souhaite se voir confirmer si un organisme peut siéger pour un deuxième mandat consécutif. La directrice du Service aux collectivités confirme que cela est prévu au Règlement no 2 de régie interne qui stipule que le mandat des groupes ou organismes externes est renouvelable. Elle précise toutefois que le Comité pourrait refuser de renouveler le mandat d'un candidat dans certaines circonstances, par exemple si celui-ci est souvent absent aux rencontres.

RÉSOLUTION 2013-CSAC-1039

ATTENDU le document déposé en annexe CSAC-169-D.6 ;

ATTENDU le Règlement no 2 de régie interne et plus particulièrement son article 7.9.1 a) ;

ATTENDU le Règlement no 3 des procédures de désignation et plus particulièrement son article 11.3 ;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 41 des services aux collectivités ;

ATTENDU la résolution 2010-CE-11633 adoptée par la Commission des études le 9 novembre 2010 nommant madame Diane Dupuis de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités pour un mandat prenant effet le 1^{er} juin 2010 et se terminant le 31 mai 2013 ;

ATTENDU l'attestation du Secrétariat des instances à l'effet que les procédures de désignation ont été dûment observées, conformément aux règlements ;

ATTENDU les discussions tenues en séance ;

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Bernstein, appuyé par monsieur Houssine Dridi, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la Commission des études de nommer monsieur Hervé Dignard, agent de recherche et de développement à l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), à titre de membre externe au Comité des services aux collectivités, pour un mandat de trois ans prenant effet rétroactivement le 30 septembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Renouvellement de mandat : madame Lise Gervais, Relais-femmes (Annexe CSAC-129-D.6)

La directrice du Service aux collectivités informe les membres que madame Lise Gervais a manifesté son intérêt à poursuivre ses travaux au sein du Comité.

RÉSOLUTION 2013-CSAC-1040

ATTENDU le document déposé en annexe CSAC-169-D.6 ;

ATTENDU le Règlement no 2 de régie interne et plus particulièrement son article 7.9.1 a) ;

ATTENDU le Règlement no 3 des procédures de désignation et plus particulièrement son article 11.3 ;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 41 des services aux collectivités ;

ATTENDU le Protocole UQAM/Relais-femmes ;

ATTENDU la résolution 2010-CE-11633 adoptée par la Commission des études le 9 novembre 2010 nommant madame Lise Gervais, coordonnatrice générale de Relais-femmes, à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités en vertu du Protocole UQAM/Relais-femmes prenant effet le 9 novembre 2010 et se terminant le 31 mai 2013 ;

ATTENDU les discussions tenues en séance ;

IL EST PROPOSÉ par madame Ève Lamoureux, appuyé par monsieur Éric Giroux, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la Commission des études de nommer madame Lise Gervais, coordonnatrice générale de Relais-femmes, à titre de membre externe au Comité des services aux collectivités en vertu du Protocole UQAM/Relais-femmes, pour un cinquième mandat de trois ans prenant effet rétroactivement le 30 septembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Nomination d'une membre, un membre externe en vertu du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ (Annexe CSAC-129-D.6)

La directrice du Service aux collectivités explique le principe d'alternance mis en pratique lorsque survient la fin du mandat d'une membre, un membre en vertu du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ. Après avoir été occupé par une membre de la FTQ, le siège revient actuellement à la Centrale des syndicats du Québec.

RÉSOLUTION 2013-CSAC-1041

ATTENDU le document déposé en annexe CSAC-169-D.6 ;

ATTENDU le Règlement no 2 de régie interne et plus particulièrement son article 7.9.1 a) ;

ATTENDU le Règlement no 3 des procédures de désignation et plus particulièrement son article 11.3 ;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 41 des services aux collectivités ;

ATTENDU le Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ ;

ATTENDU la résolution 2010-E-8174 adoptée par le Comité exécutif le 15 juin 2010 nommant madame Esther Désilets, de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités en vertu du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ pour un mandat prenant effet le 1^{er} juin 2010 et se terminant le 31 mai 2013 ;

ATTENDU les discussions tenues en séance ;

IL EST PROPOSÉ par madame Esther Désilets, appuyé par madame Nathalie Lafranchise, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la Commission des études de nommer monsieur Jean-François Piché, conseiller à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), à titre de membre externe au Comité des services aux collectivités en vertu du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ, pour un mandat de trois ans prenant effet rétroactivement le 30 septembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016 sous réserve de la réception de la lettre de confirmation de candidature de la Centrale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 Au sous-comité de la recherche : un poste de membre externe et un poste de substitut à pourvoir (Annexe CSAC-129-D.6)

La directrice du Service aux collectivités explique que le sous-comité de la recherche est composé de trois membres internes et de deux membres externes. Elle indique que monsieur Éric Giroux siège actuellement au sous-comité à titre de membre externe et madame Lise Gervais, à titre de substitut. Un poste de membre externe demeure à pourvoir. Elle invite monsieur Éric Giroux à faire part de son expérience au sous-comité de la recherche. Il explique qu'il considère d'un grand intérêt de prendre connaissance des projets déposés et que cela enrichit les perspectives que l'on peut avoir sur un sujet donné. L'étude des dossiers soumis occasionne naturellement un supplément de travail. Il souligne que les échanges au Comité se font de façon agréable et respectueuse de tous.

La directrice du Service aux collectivités demande à monsieur Jérôme Di Giovanni s'il souhaiterait siéger au sous-comité de la recherche. Elle précise qu'une rencontre du sous-comité se tient avant la rencontre du Comité des services aux collectivités. Les documents sont remis aux évaluateurs environ deux semaines à l'avance. La durée prévue de la rencontre est de trois heures, mais il s'avère que souvent elle est moindre. Les membres consacrent habituellement une demi-journée à la préparation de leur évaluation. Le sous-comité de la recherche exige donc une journée de travail pour chacun des quatre concours annuels.

Monsieur Di Giovanni accepte de siéger au sous-comité de la recherche tout en se réservant la possibilité de réévaluer sa participation, et ce, à la lumière de l'expérience qu'il acquerra de quelques jurys.

Le poste de membre substitut au sous-comité de la recherche sera à nouveau à l'ordre du jour de la rencontre du mois de novembre 2013.

RÉSOLUTION 2013-CSAC-1042

ATTENDU la résolution 2004-CE-10192 adoptée par la Commission des études le 17 février 2004 adoptant les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche dans le cadre de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU que ces modalités prévoient, pour évaluer les projets de recherche, la création d'un « sous-comité formé de trois professeures, professeurs et de deux personnes représentant les groupes, choisis par et parmi les membres du Comité des services aux collectivités (CSAC) pour un mandat de deux ans avec renouvellement annuel de la moitié des membres du sous-comité, sous la présidence de la personne qui préside le CSAC, assistée d'une personne qui agira comme secrétaire »;

ATTENDU la fin de mandat de madame Céline Métivier à titre de membre représentant les organismes externes au sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités ;

ATTENDU l'appel de candidatures fait par la présidente auprès des membres du Comité des services aux collectivités ;

ATTENDU les discussions tenues en séance ;

IL EST PROPOSÉ par madame Esther Désilets, appuyé par madame Nathalie Lafranchise, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME monsieur Jérôme Di Giovanni à titre de membre représentant les organismes externes au sous-comité de la recherche pour un mandat de deux ans prenant effet le 30 septembre 2013 et se terminant le 31 mai 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La directrice du Service aux collectivités indique que la nomination au siège de membre substitut au sous-comité de la recherche est reportée à la séance du mois de novembre.

4.5 Nomination en remplacement de la représentante de l'organisme Culture pour tous (Annexe CSAC-169-4.5)

La directrice du Service aux collectivités présente la liste des candidatures au Comité des services aux collectivités du mois de janvier 2013 telle que déposée en annexe. Elle précise que quatre candidatures sont possibles pour le poste laissé vacant par le départ de madame Geneviève Chicoine, tel que présenté en annexe. Elle rappelle que l'organisme Culture pour tous ne pouvait poursuivre son mandat. Elle souhaite que les membres déterminent, à partir des candidatures retenues lors de l'appel de candidatures de décembre 2012, quels organismes seront invités à siéger au Comité des services aux collectivités. Elle propose aux membres de se référer à l'extrait du procès-verbal de la 166^e assemblée tenue le 28 janvier 2013 et inclus à l'annexe. La troisième candidature qui avait alors été retenue était celle de monsieur Michel Plamondon du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD). Les membres, à l'unanimité, mandatent la présidente du Comité des services aux collectivités afin qu'elle propose à monsieur Plamondon du ROCQLD de siéger au CSAC.

La directrice du Service aux collectivités demande aux membres de se prononcer sur les autres organismes à inviter advenant le cas que le ROCQLD ne puisse plus assumer son mandat. Au cours de la discussion, les membres se préoccupent de la diversité des intérêts représentés au Comité ainsi que de la portée que peut avoir l'implication d'une organisation nationale plutôt que locale sur la diffusion des travaux du Comité des services aux collectivités.

Les membres mandatent à l'unanimité la présidente du Comité des services aux collectivités afin qu'elle invite madame Ginette Richard du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) à siéger au Comité advenant l'impossibilité pour le ROCQLD d'assumer un mandat au Comité des services aux collectivités.

5. Remerciements à mesdames Esther Désilets, Diane Dupuis et Geneviève Chicoine (Annexe CSAC-169-5)

La directrice du Service aux collectivités souhaite remercier, en son nom et au nom du Comité, les membres sortant. Elle exprime sa reconnaissance à madame Esther Désilets pour sa contribution exemplaire aux travaux du Comité, notamment en permettant d'approfondir ce qu'est la formation et d'en considérer tous les aspects. Elle remercie chaleureusement mesdames Diane Dupuis et Geneviève Chicoine pour leur collaboration aux travaux du Comité.

Madame Désilets remercie les membres et réitère la confiance qu'elle porte au Service aux collectivités et l'impact de son action dans la communauté.

RÉSOLUTION 2013-CSAC-1043

ATTENDU la résolution 2010-E-8174 adoptée par le Comité exécutif le 15 juin 2010 nommant madame Esther Désilets, de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités en vertu du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ pour un mandat prenant effet le 1^{er} juin 2010 et se terminant le 31 mai 2013 ;

ATTENDU l'apport original et la contribution exemplaire de madame Esther Désilets aux travaux du Comité des services aux collectivités ;

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Bernstein, appuyé par monsieur Éric Giroux, que le Comité des services aux collectivités :

REMERCIE chaleureusement madame Esther Désilets pour l'excellent travail accompli à titre de membre du Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CSAC-1044

ATTENDU la résolution 2010-CE-11633 adoptée par la Commission des études le 9 novembre 2010 nommant madame Diane Dupuis, de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités pour un mandat prenant effet le 9 novembre 2010 et se terminant le 31 mai 2013 ;

ATTENDU la disponibilité et la participation soutenue de madame Diane Dupuis aux travaux du Comité des services aux collectivités ;

IL EST PROPOSÉ par madame Martine Blanc, appuyé par madame Ève Lamoureux, que le Comité des services aux collectivités :

REMERCIE chaleureusement madame Diane Dupuis pour l'excellent travail accompli à titre de membre du Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2013-CSAC-1045

ATTENDU la résolution 2013-CE-12175 adoptée le 12 février 2013 nommant madame Geneviève Chicoine, de Culture pour tous, à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités pour un mandat prenant effet le 28 janvier 2013 et se terminant le 31 mai 2106 ;

ATTENDU l'intérêt manifeste de madame Geneviève Chicoine pour les travaux du Comité des services aux collectivités ;

IL EST PROPOSÉ par madame Martine Blanc, appuyé par madame Ève Lamoureux, que le Comité des services aux collectivités :

REMERCIE chaleureusement madame Geneviève Chicoine pour sa contribution à titre de membre du Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Présentation des bilans d'activité du service et des domaines

La directrice du Service aux collectivités informe l'assemblée que les agentes de développement du Service aux collectivités présenteront à tour de rôle le bilan d'activités 2012-2013 de leur domaine respectif. Elle invite les membres du personnel du Service aux collectivités à se joindre à l'assemblée et à se présenter. Elle indique que monsieur Vincent van Schendel, agent de développement, est absent. L'assemblée accueille monsieur Michel Lizée, coordonnateur, mesdames Sylvie Pelletier, assistante administrative, Lyne Kurtzman, agente de développement, Josée-Anne Riverin, agente de développement et Claire Vanier, agente de développement.

La directrice du Service aux collectivités suggère à madame Martine Blanc, déjà présente à titre de membre interne du Comité des services aux collectivités, de débiter en présentant le point 6.4, Syndical. Par ailleurs, elle avise les membres qu'elle fera elle-même la présentation du point 6.1, Service, à la suite de la présentation des bilans des autres domaines. Toutefois, le procès-verbal rapportera les présentations selon l'ordre établi à l'ordre du jour.

6.1 Service (En séance)

La directrice du Service aux collectivités indique qu'en raison de l'heure tardive, elle reporte la présentation du bilan du Service aux collectivités à la séance du mois de novembre. Elle précise

qu'elle enverra aux membres le fichier électronique de la présentation. Elle souhaite que ce point soit inscrit au tableau des suivis des dossiers en cours.

6.2 Communautaire (Annexe CSAC-169-6.2)

La directrice du Service aux collectivités invite mesdames Josée-Anne Riverin et Claire Vanier à présenter le bilan des activités 2012-2013 du domaine communautaire. Madame Riverin rappelle d'abord quelques statistiques permettant de décrire le domaine. Ainsi, quelques 50 projets tant en recherche, en formation, en diffusion ou en expertise étaient actifs au cours de la dernière année. Plus de 40 ressources professorales issues de diverses facultés sont impliquées dans les projets de même qu'une quarantaine d'étudiantes, étudiants, dont trois provenant d'autres établissements. Enfin, ces projets englobent une cinquantaine d'organismes partenaires. L'approche privilégiée dans l'élaboration du bilan est demeurée celle décrivant les activités selon diverses thématiques. Les thèmes retenus en 2012-2013 sont l'environnement et le développement durable, la défense et la promotion des droits, la santé prise dans son sens large, le patrimoine et la culture, l'éducation populaire et les autres formes de diffusion des connaissances. Elle souligne que les thèmes ont de plus été abordés en leur juxtaposant de façon transversale l'analyse réflexive, les enjeux de la gouvernance et celle de la dimension éthique. Elle porte à l'attention des membres que la lutte contre l'exclusion a été retirée des thématiques considérant que cet aspect, fait souvent partie intégrante des projets mis sur pied. S'ajoute aussi à ces dimensions, celle de l'ancrage territorial, que l'on retrouve comme préoccupation à travers divers projets. Madame Vanier cite le projet d'Agir Tous pour la Dignité (ADT) Quart Monde et son Université populaire, le programme Faites de l'Air ! de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique à titre d'exemples d'analyse réflexive et d'analyse de l'éthique de leur approche.

Madame Riverin poursuit en évoquant les perspectives possibles. Celles-ci sont étroitement liées à la mise en place de nouveaux partenariats entre professeures, professeurs et organismes qui susciteront des recherches sur de nouveaux enjeux. Enfin, elle indique que nombre de projets initiés au Service aux collectivités feront sous peu l'objet d'une demande de subvention au Fonds des services aux collectivités du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST). Elle cite de plus la médiation culturelle et la médiation intellectuelle comme étant des avenues de recherche envisagées.

Madame Vanier mentionne qu'une vingtaine de projets seront terminés d'ici le printemps 2014, dont trois importants projets de formation qui ont obtenu un financement du Fonds des services aux collectivités du MESRST. Elle attire l'attention des membres sur le projet réalisé par l'Écomusée du fier monde sur le thème du développement durable. Celui-ci s'est concrétisé par la mise sur pied d'une exposition tenue dans quatre villes du Québec. Elle remet aux membres le document édité au terme de cette démarche et intitulé Habiter des villes durables. En terminant, elle souhaite faire part aux membres du fait que des difficultés sont rencontrées lors de demandes de remboursements auprès des Services financiers de l'Université. Par conséquent, le Service aux collectivités devra tenter de trouver des solutions de concert avec les services financiers.

Un membre externe souligne l'intérêt des informations fournies dans le bilan. Un membre interne salue l'ajout de l'analyse réflexive aux projets initiés.

6.3 Femmes (Annexe CSAC-169-6.3)

La directrice du Service aux collectivités invite madame Lyne Kurtzman à présenter le bilan des activités 2012-2013 du domaine femmes. Madame Lyne Kurtzman fait état de quelques données représentatives du déroulement de l'année écoulée. Ainsi, 46 projets étaient en cours

de réalisation dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes et leur financement global s'élève à près de 193 000 \$. Les projets ont impliqué 31 professeures, professeurs, dix professionnelles, professionnels de recherche, 21 étudiantes de même que 28 groupes de femmes ou organismes communautaires. Elle indique que l'année a principalement été marquée par les premières réalisations du Pôle de réflexion sur l'intersectionnalité initié par madame Élisabeth Harper, professeure à l'École de travail social, et par elle-même. Elle explique que l'analyse intersectionnelle est une analyse qui pose les systèmes d'oppression (de genre, de race, d'ethnie, de classe) comme étant simultanés, co-constitués et toujours en interaction. Elle part du constat que dans la longue marche vers l'égalité des femmes, certaines sont laissées pour compte, soit les femmes provenant des groupes minorisés comme les femmes racialisées et ethnicisées, les femmes autochtones, les femmes lesbiennes, etc. C'est un outil théorique qui met au centre de l'analyse l'expérience de femmes issues de ces minorités. Selon cette analyse émanant surtout du *black feminism* (féministes afro-américaines), la lutte féministe ne peut pas être conceptualisée comme un combat contre un seul système d'oppression, les systèmes doivent être combattus simultanément et ne peuvent pas être hiérarchisés. Bien que fondamental face à la complexité des réalités vécues par les femmes aux prises avec des inégalités multiples, cet outil conceptuel est difficile d'application pour les groupes de femmes. D'une part, il nécessite un changement de paradigme et d'autre part, il soulève un défi particulier en refusant de hiérarchiser les droits, comme en témoigne le positionnement actuel du débat sur le port des signes ostentatoires dans les institutions publiques qui oppose le droit à l'égalité hommes-femmes au droit de liberté de religion.

Elle mentionne que la célébration du 30^e anniversaire du Protocole UQAM/Relais-femmes et son renouvellement ont constitué un autre fait marquant de l'année. Par ailleurs, outre l'intersectionnalité, les thèmes abordés ont été l'homophobie, le genre et le changement climatique, les TICs et l'éthique communautaire, la prostitution et l'exploitation sexuelle, les droits et la santé reproductive des femmes. Enfin, elle précise qu'une demande de subvention sera soumise au Fonds des services aux collectivités du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) en 2013-2014 relativement aux recherches liées à la prostitution.

Monsieur Michel Lizée informe les membres que le Service aux collectivités continue d'apporter son appui au développement du régime de retraite des groupes communautaires et des groupes de femmes. Il précise que ce régime est en constante progression depuis sa création en 2008. Ce régime constitue, selon lui, une solution viable à la crise qui frappe actuellement les régimes de retraite.

6.4 Syndical

La directrice du Service aux collectivités invite madame Martine Blanc à présenter le bilan des activités 2012-2013 du domaine syndical. Madame Blanc rapporte que neuf projets de recherche et de formation ont été finalisés au cours de l'année. Les projets Conciliation travail-famille (CTF) et Femmes regroupées en options non-traditionnelles (FRONT) en sont maintenant à la phase 2 de leur développement. Relativement à la CTF, les cinq années de recherche ont permis de documenter cette problématique et d'identifier des pistes d'action. La deuxième phase se fera en partenariat avec un syndicat du secteur de l'aéronautique. Cette dernière vise à concevoir un projet de formation qui serait présenté au Fonds des services aux collectivités du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche, de la Science et de la Technologie et qui permettrait d'informer et de sensibiliser les adolescentes, les enseignantes et enseignants ainsi que les parents, des possibilités de carrière dans les métiers de la construction, à titre d'exemple. Cette formation s'inscrit dans la foulée des recommandations du rapport intitulé : *La construction du choix de carrière des filles* (Protocole UQAM/Relais-femmes

et F.R.O.N.T.). Madame Martine Blanc souligne que cette année deux projets de recherche ont été initiés à la demande d'organismes communautaires préoccupés par les politiques publiques en matière de responsabilité sociale des organisations (Coalition québécoise contre les ateliers de misère CQAM/Centre international de solidarité ouvrière (CISO)) et par l'accès des femmes aux instances décisionnelles des syndicats de la construction (F.R.O.N.T.).

Elle indique que l'année en est une de transition dans le sens où de nouveaux partenariats verront probablement le jour. D'une part, des organismes sont en quête de professeurs, professeurs pouvant développer un programme de recherche pertinent par rapport à leurs préoccupations, et d'autre part, des professeurs, professeurs bénéficient de subventions sans avoir de partenaires syndicaux pour réaliser leurs recherches.

Elle informe les membres qu'une tournée des centrales syndicales a été amorcée en cours d'année et qu'ainsi, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ont été rencontrées.

Madame Martine Blanc relate le travail au cours de l'année 2013, afin d'organiser le séminaire *Le syndicalisme face aux défis du 21^e siècle : nouvelles perspectives de recherche et de formation*. Ce dernier devrait constituer un moment charnière dans le développement d'une programmation de recherches porteuses pour les centrales.

La directrice du Service aux collectivités remercie les membres du personnel du Service aux collectivités pour leur aide extraordinaire.

7. Rapport du service 2008-2013

La directrice du Service aux collectivités rappelle aux membres qu'elle rencontre des difficultés à élaborer le rapport 2008-2013 des activités du Service. Les difficultés viennent en grande partie des différences entre les données collectées d'une année à l'autre et des diverses méthodes utilisées pour les colliger. Elle demande aux membres l'autorisation de soumettre un bilan succinct mais qui inclurait les perspectives envisagées. Ce rapport serait soumis aux membres lors de la séance du mois de novembre.

Les membres, à l'unanimité, acceptent cette proposition.

8. Proposition pour la rencontre du CSAC du 27 janvier 2014

La directrice du Service aux collectivités mentionne aux membres qu'il n'y a pas d'attribution de dégrèvement ou de financement lors de la séance du Comité des services aux collectivités du mois de janvier. Elle propose de profiter de l'occasion pour présenter à la communauté universitaire les réalisations de l'année du Service aux collectivités. Pour ce faire, des invitations seraient envoyées aux différentes personnes impliquées dans les projets, soit les organismes partenaires, les professeurs, professeurs, les étudiantes, étudiants. Elle prévoit aussi inviter les vice-doyennes, vice-doyens à la recherche des facultés de même que le vice-recteur à la Recherche et à la création et le recteur. Elle ajoute que le Service des communications ainsi que le Journal l'UQAM se sont dits intéressés par l'événement.

Les membres, à l'unanimité, sont en faveur de cette activité.

9. Période d'information

Madame Martine Blanc informe les membres que le Service aux collectivités tiendra un atelier le 5 novembre prochain dans le cadre de la semaine Santé et société qui se déroulera à l'Université. Le Service fera alors la présentation de trois projets caractéristiques de l'approche partenariale. Elle invite les membres à y assister.

10. Divers

Aucun point n'est soulevé.

11. Dépôt de documents

D.1 Programme de dégrèvement de recherche

D.2 Grille d'évaluation des projets de dégrèvement de recherche

D.3 Tableau des dégrèvements formation et recherche UQAM (SAC) 2013-2014

D.4 Tableau recherche (PAFARC) 2013-2014

D.5 Calendrier des rencontres

D.6 Tableau des nominations du Comité des services aux collectivités

D.7 Document intitulé Habiter des villes durables – Projet de formation et d'exposition – Bilan des activités

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice du Service aux collectivités remercie les membres de leur collaboration.

LA SÉANCE EST LEVÉE À MIDI 15 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

LA PRÉSIDENTE

LA SECRÉTAIRE

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 11 novembre 2013.
ÉF/mp

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Ordre du jour

- 1. Ordre du jour**
- 2. Procès-verbal de la 168^e assemblée du 22 avril 2013**
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires découlant
- 3. Projet de dégrèvement de recherche : évaluation des projets par le Sous-comité de la recherche du CSAC**
 - 3.1 Présentation du rapport du sous-comité de la recherche du 23 septembre 2013
 - 3.2 TITRE : Centres de soutien aux femmes enceintes : comment départager les « pro » des « anti » choix?
ORG. DEMANDEUR : Fédération du Québec pour le planning des naissances
PROFESSEUR : Audrey Gonin, École de travail social
COORDONNATRICE : Lyne Kurtzman
 - 3.3 TITRE : Analyse des pratiques préventives des CALACS en matière d'agressions sexuelles dans les écoles secondaires du Québec afin de constituer un tronc d'intervention commun
ORG. DEMANDEUR : Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS)
PROFESSEUR : Manon Bergeron, Département de sociologie
COORDONNATRICE : Lyne Kurtzman
 - 3.4 TITRE : Le développement des transferts des apprentissages de la méthode Feldenkrais avec des personnes souffrant de fibromyalgie
ORG. DEMANDEUR : Association de la fibromyalgie – Région Montérégie (AFRM)
PROFESSEUR : Sylvie Fortin, Département de danse
COORDONNATRICE : Claire Vanier
- 4. Nominations au CSAC et au sous-comité de la recherche**
 - 4.1 Nomination au CSAC de Hervé Dignard, Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)
 - 4.2 Renouvellement de mandat : madame Lise Gervais, Relais-femmes
 - 4.3 Nomination d'une membre, un membre externe en vertu du protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ
 - 4.4 Au sous-comité de la recherche : un poste de membre externe et un poste de substitut à pourvoir

- 4.5 Nomination en remplacement de la représentante de l'organisme Culture pour tous
- 5. Remerciement à mesdames Esther Désilets, Diane Dupuis et Geneviève Chicoine**
- 6. Présentation des bilans d'activité du service et des domaines**
 - 6.1 Service
 - 6.2 Communautaire
 - 6.3 Femmes
 - 6.4 Syndical
- 7. Rapport du service 2008-2013**
- 8. Proposition pour la rencontre du CSAC du 27 janvier 2014**
- 9. Période d'information**
- 10. Divers**
- 11. Dépôt de documents**
 - D.1 Programme de dégrèvement de recherche
 - D.2 Grille d'évaluation des projets de dégrèvement de recherche
 - D.3 Tableau des dégrèvements formation et recherche UQAM (SAC) 2013-2014
 - D.4 Tableau recherche (PAFARC) 2013-2014
 - D.5 Calendrier des rencontres
 - D.6 Tableau des nominations du Comité des services aux collectivités
 - D.7 Document intitulé Habiter des villes durables – Projet de formation et d'exposition – Bilan des activités